

La Commission des parcs du Niagara

Rapport annuel de

2013





Feux d'artifice au-dessus des Parcs du Niagara

La région de Niagara est imprégnée d'histoire et bénie de sa géographie. Comme intendante d'une des plus grandes merveilles naturelles au monde, la Commission des parcs du Niagara (CPN) joue un rôle important dans l'entretien, la protection et la mise en vedette de la splendeur des chutes, tout en contribuant à la croissance économique et au succès de Niagara et de toute la province.

La CPN est une agence autofinancée du gouvernement provincial et est responsable pour l'entretien de 1325 hectares de parcs parcourant 56 kilomètres de la rivière Niagara. Cette étendue d'eau fait le lien entre le Lac Erie et le Lac Ontario.

Notre mandat n'a pas changé depuis 1885 et consiste de conserver et d'améliorer la beauté naturelle des chutes et du couloir de la rivière Niagara pour le plaisir des visiteurs, sans perdre notre indépendance financière.



Sur la page couverture

Promenade de bois de l'attraction White Water Walk de la CPN, Christine Hess Photography

Les commissaires de 2013



Janice Thomson, Présidente
Nommée Présidente le 16 novembre, 2011
Fin du mandat le 15 novembre, 2015



Joan Andrew, Vice-présidente
Nommée vice-présidente le 5 décembre, 2012
Fin du mandat le 1^{er} mai, 2015
Nommée commissaire le 2 mai, 2012
Fin du mandat le 1^{er} mai, 2015



James Detenbeck, Commissaire
Nommé le 1^{er} août, 2012
Fin du mandat le 31 juillet, 2015



David Eke, Commissaire
(Candidat de la Ville de Niagara-on-the-Lake)
Nommé le 19 janvier, 2011
Fin du mandat le 30 novembre, 2014



Lois Anne Giles, Commissaire
Nommée le 20 juin, 2012
Fin du mandat le 19 juillet, 2016



Barbara Greenwood, Commissaire
(Candidate de la municipalité régionale de Niagara)
Nommée le 19 janvier, 2011
Fin du mandat le 30 novembre, 2014



Vincent Kerrio, Commissaire
(Candidat de la Ville de Niagara Falls)
Nommé le 18 avril, 2007
Fin du mandat le 30 novembre, 2014



Douglas Martin, Commissaire
(Candidat de la Ville de Fort Erie)
Nommé le 18 avril, 2007
Fin du mandat le 30 novembre, 2014



Ian Nielsen-Jones, Commissaire
Nommé le 20 juin, 2012
Fin du mandat le 19 juillet, 2016



Kerry Pond, Commissaire
Nommé le 1^{er} mars, 2012
Fin du mandat le 31 mai, 2014



Virginia West, Commissaire
Nommée le 29 novembre, 2010
Fin du mandat le 30 novembre, 2016



Statue du Roi George VI à Queen Victoria Park

Message de la Présidente

Les mots qui décrivent l'année 2013 pour la Commission des parcs du Niagara sont renouvellement, investissement, et élargissement des partenariats. C'est l'année du 125^{ème} anniversaire de l'ouverture du parc « Queen Victoria Park ».

Le renouvellement est devenu un des thèmes centraux de la CPN en début 2013, car la direction et le personnel se sont réunis pour former une équipe inter-fonctionnelle de révision de l'état de l'exploitation de première ligne de la CPN. Cette équipe a visité tous les sites et attractions de la CPN pour déterminer ce qu'il fallait faire pour améliorer l'allure et faire des réparations générales aux installations existantes des Parcs du Niagara. L'équipe inter-fonctionnelle a effectué du travail excellent et, comme résultat de leurs efforts, on a effectué des améliorations et réparations importantes aux installations de la CPN, y compris à White Water Walk et à Whirlpool Aero Car.

Pendant l'année, la Commission a développé un nouveau plan stratégique fondé sur une vision commune établissant les buts et objectifs corporatifs qui propulseront notre organisme vers un bel avenir. Par la suite, il y a eu un sondage auprès des employés de la CPN, effectué en été pour déterminer les points de vue et impressions vis-à-vis les Parcs du Niagara et les améliorations initiées récemment. Ce sondage de l'employé, le premier effectué par les Parcs du Niagara depuis 2005, est devenu un outil important pour obtenir les opinions des employés de la CPN, leur niveau de satisfaction au travail et l'équilibre général entre la vie professionnelle et la vie personnelle. Les résultats du sondage sont utilisés pour développer des plans d'action qui amélioreront la participation des employés, et l'objectif est d'obtenir des pratiques de service à la clientèle robustes et un niveau de productivité élevé à travers toute la Commission.

En parlant de renouvellement, en début printemps, le financement provincial de 2,9 millions de dollars fut remis à la Commission des parcs du Niagara pour effectuer des améliorations supplémentaires aux immobilisations à travers le

système de parcs. De cette somme, 2 millions de dollars furent investis dans le rechargement de la promenade Niagara Parkway, permettant la réparation de 19 kilomètres de cette artère importante. Le rechargement a pris place uniformément dans les trois communautés où se trouve la CPN (le village de Fort Erie, la ville de Niagara Falls, le village de Niagara-on-the-Lake).

Le reste du financement provincial, c'est-à-dire, près d'un million de dollars, fut investi dans des réparations d'installations et des projets d'entretien pour adresser les problèmes en cours, certains desquels furent identifiés par



Le Ministre du Tourisme, de la culture et des sports, Michael Chan, a accompagné la Présidente de la CPN Janice Thomson dans l'inauguration officielle du chemin de fer incliné récemment rénové de la CPN le 8 août, 2013

l'équipe inter-fonctionnelle de la CPN.

Pendant 2013, le travail de réhabilitation du pont Canadian Niagara Power (CNP) a aussi été complété. Cet accès important traverse la promenade Niagara Parkway, donc ce projet spécial était un élément clé dans la réalisation de l'investissement général de 50 millions de dollars des gouvernements provincial et fédéral requis pour établir un système de transport en commun intégré pour les touristes (WEGO) à Niagara.

La construction de cette structure datant d'un siècle a commencé en 1902. Construit de roches, d'acier et de béton, le pont consiste de cinq travées individuelles, chacune mesurant une longueur de plus de 90 mètres (298 pieds). La roche élégamment sculptée à la main pour les piles et les arches provenait de l'ancienne compagnie « Queenston Quarry Company », qui

opérait à l'époque. La maçonnerie architecturale des façades voutées est 100 pourcent autonome, tout comme une arche romaine. Étant donné la beauté et l'histoire de ce passage supérieur, le but de la réhabilitation effectuée par la CPN était non seulement de réparer la structure, mais aussi de conserver l'allure et la nature historique de la magnifique maçonnerie pour les futures générations.

Un aspect innovateur du projet complété récemment est l'établissement d'un nouveau sentier pédestre le long du barrage de la CNP, l'ancien site du « Ice Drag », une locomotive à alimenta-

tion électrique utilisée pour enlever la glace avant son entrée à l'avant-port de la CNP. En août 2013, l'Ice Drag, qui pesait approximativement 16 tonnes métriques (35 000 livres), fut retirée du barrage et replacée à un site à côté du nouveau sentier pédestre. Le concept avant-gardiste du sentier pédestre permet à la CPN d'offrir une vue panoramique époustouflante et accessible de la Rivière Niagara et des chutes.

En août, la CPN a complété des travaux sur un projet d'infrastructure financé par la province de 7 millions de dollars pour remplacer le fonctionnement du funiculaire « Falls Incline Railway ». Le 8 août, 2013, il y a eu une cérémonie publique pour lancer le nouveau système entièrement accessible avec la présence de Michael Chan, le Ministre du Tourisme, de la culture et des sports de l'Ontario. La réhabilitation de Falls Incline

Railway est un développement important pour les Parcs du Niagara et les partenaires de tourisme de Niagara Falls, car le nouveau chemin de fer incliné améliorera énormément le lien et les services entre les Parcs du Niagara et la zone touristique Fallsview, avec l'accès à l'année longue.

Le chemin de fer incliné Falls Incline Railway est devenu une partie essentielle du système de transport de la CPN. Lorsque celui-ci est mis en conjonction avec le système de navettes intégré (WEGO) pour les touristes, le chemin de fer incliné offre un service fantastique à tous ceux qui veulent visiter et vivre l'expérience de Niagara. Les efforts de la CPN dans l'amélioration de l'accessibilité de cette route d'accès importante aux parcs furent reconnus le 29 mai, 2013, lorsque la Commission a reçu un prix Accessible-Niagara.com lors de la semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées.

Ces améliorations importantes aux infrastructures furent des exemples parfaits du type de partenariats établis par les Parcs du Niagara pour créer l'infrastructure solide requise pour appuyer les activités de tourisme durables.

Un autre exemple formidable de l'approche innovatrice de la CPN vis-à-vis les partenariats porte sur la multitude d'événements d'intervenants/tierces parties qui ont pris place sur les propriétés de la CPN ou en collaboration avec les Parcs du Niagara et qui ont contribué aux activités touristiques et à la promotion de Niagara en 2013.

Du 9 février au 12 mai, la CPN a eu le plaisir de travailler à nouveau avec le parc zoologique « Little Ray's Reptile Zoo » d'Ottawa pour accueillir « Venom », une nouvelle exposition pédagogique au conservatoire des papillons. « Venom » a offert un environnement d'apprentissage pratique pour toute la famille. L'exposition incluait des tarentules, des scorpions, des crapauds extrêmement venimeux, des serpents à sonnette, des vipères et un des deux cobras royaux exposés au Canada.

En juin, pour compléter les activités en cours commémorant le bicentenaire de la Guerre de 1812, la CPN a eu le plaisir de travailler avec Parcs Canada, la Municipalité de la région de Niagara, le conseil du patrimoine de 1812 de Niagara, le groupe d'amis de Laura Secord, le consortium de patrimoine des Six Nations et d'autres comité et bénévoles

de la région pour célébrer le 200^{ème} anniversaire de la fameuse traversée de Laura Secord dans l'histoire du Canada. En collaboration avec ses partenaires, plusieurs événements commémoratifs, y compris une marche de 32 kilomètres, ont pris place les 21 et 22 juin, pour rehausser la vie et les apports de Laura Secord. Parmi les participants aux cérémonies, il y avait Laureen Harper, l'épouse du Premier Ministre du Canada.

Cet été, les Parcs du Niagara ont aussi relancé leur académie d'entraînement de golf en collaboration avec l'instructeur renommé de la tournée PGA Rick Smith au complexe de golf Legends on the Niagara. Parmi les meilleures installations de golf pour le grand public au Canada, Legends on the Niagara s'engage à améliorer le jeu en offrant des occasions d'entraînement à service complet à ses invités, en promouvant aussi le développe-

ment de jeunes à travers le pays.

En août, la CPN a accueilli deux festivals culturels de l'Asie du Sud, ce qui a attiré des milliers de visiteurs à la région pour participer et profiter de tout ce que Niagara peut offrir. Les Parcs du Niagara ont eu le plaisir d'accueillir ces deux nouveaux événements, qui ont aidé à promouvoir l'excellente diversité culturelle qui rend non seulement le Canada, mais aussi Niagara et les Parcs du Niagara, un des meilleurs endroits pour habiter et visiter.



Le 21 juin, 2013, la Présidente de la CPN Janice Thomson et l'Honorable Rob Nicholson, député fédéral pour la circonscription de Niagara Falls, ont coupé le gâteau cérémonial commémorant le 200^{ème} anniversaire de la traversée fameuse de Laura Secord faisant partie du patrimoine canadien.

Parmi les nouveaux événements populaires aux Parcs du Niagara en 2013, il y avait un événement de cinq kilomètres « Run or Dye », où les participants furent arrosés de la nuque aux orteils de colorants de toutes les couleurs au moment de traverser plusieurs zones de couleurs le long de la promenade Niagara Parkway, jusqu'à l'île Dufferin. Cet événement, le premier de ce genre aux Parcs, a attiré les médias et près de 5 000 participants dans sa première année.

2013 a marqué la dernière saison d'exploitation des visites guidées en bateau à Niagara Falls, Ontario de la compagnie « Maid of the Mist Steamboat Company Limited ». En février 2012, suite à un processus d'approvisionnement ouvert et transparent, les Parcs du Niagara ont annoncé la sélection d'un nouveau fournisseur de visites guidées en bateau, Hornblower Niagara Cruises,

qui commencera à exploiter en 2014. Bien que cette décision ait marqué le début d'une nouvelle ère pour les Parcs du Niagara, ça aide à définir les Parcs du Niagara : la création de souvenirs et d'expériences inoubliables. Les Parcs du Niagara voudraient reconnaître les exploitants de la compagnie Maid of the Mist Steamboat Company Limited pour toutes leurs années de service aux Parcs et à la communauté de tourisme de Niagara.

J'ai eu l'honneur d'occuper le rôle de Présidente de la Commission lors du 125^{ème} anniversaire depuis l'ouverture du parc

« Queen Victoria Park ». La Commission a établi ce parc comme un bien public pour promouvoir la conservation et l'expérience de Niagara Falls pour les futures générations; elle est donc responsable de l'intendance et de la protection d'une des merveilles naturelles les plus spectaculaires du monde entier. Pendant plus d'un siècle, le parc « Queen Victoria Park » a toujours été l'élément central du système de parcs du Niagara, a toujours joué un rôle essentiel dans la conservation du riche patrimoine et de la beauté naturelle de cette région et a toujours été un lieu de rencontre pour les gens du monde entier.

Depuis l'ouverture du parc « Queen Victoria Park » en 1888, les Parcs du Niagara ont eu la chance d'avoir un groupe d'employés dévoués, ainsi que des commissaires qui croyaient au rôle et mandat importants du système de parcs et ce que tout ceci représentait aux canadiens et au monde entier.

Je tiens à remercier mes collègues à la Commission pour leurs efforts et leur soutien qui ont contribué au respect de notre mandat et de nos responsabilités importantes. Et au personnel, veuillez accepter mes remerciements et ceux des membres du conseil de la Commission pour tout ce que vous faites pour rendre les Parcs du Niagara une destination de choix pour tous ceux qui visitent l'Ontario.

Janice Thomson, Présidente
Commission des parcs du Niagara

Résultats économiques en 2013

Bien qu'il y ait eu une croissance économique modeste en 2013, il n'y a rien de mieux pour l'industrie du tourisme que le beau temps. Un hiver inhabituellement agréable, jumelé au soleil et aux températures tièdes à travers l'année, ont contribué énormément au succès économique des Parcs du Niagara en 2012. Malheureusement, ce n'était pas le cas en 2013.

Un retour à la normalité l'hiver dernier, jumelé aux conditions fraîches et mouillées ce printemps et en début été ont nuit à l'enthousiasme des visiteurs potentiels à cette région.

Des circonstances imprévues et incontrôlables ont aussi joué un rôle négatif et plutôt frustrant sur la capacité de la CPN d'améliorer ses occasions et habiletés en génération de revenu en 2013. Que ce soit des problèmes d'ascenseur causant la fermeture de Journey Behind the Falls de la CPN pendant dix jours, ou bien moins de visites guidées pédagogiques que prévu, la saison de 2013 sera connue comme la saison d'occasions ratées.

De plus, les statistiques fournies par le Ministère du Tourisme, des sports et de la culture de l'Ontario indiquent que les visiteurs américains en Ontario en 2013 n'ont pas atteint les niveaux vus en 2012, car les passages de la frontière américaine en Ontario ont vu une chute de 3,3 pourcent pendant l'année.

Malgré la chute du nombre de visiteurs américains en Ontario, ceux-ci représentent toujours le plus grand segment dans l'ensemble de visiteurs à la CPN. Selon un sondage récent auprès des clients de la CPN, effectué en printemps et été 2013, plus de 51 pourcent des sondés s'identifiaient comme un habitant des États-Unis. Ce qui est encore plus intéressant est le fait que plusieurs des ces visiteurs américains s'identifièrent comme habitant dans des régions en dehors du marché des pneus en caoutchouc traditionnel (à une journée de voyage en voiture) qui visitent traditionnellement les sites et attractions de la CPN.

La force du dollar canadien a aussi continué à éloigner les visiteurs domestiques potentiels de Niagara et à les attirer aux États-Unis. Selon le Ministère, plus de 26 millions de canadiens sont

revenus d'un voyage aux États-Unis en utilisant un des ports d'entrée de l'Ontario en 2013.

La croissance des visites à l'étranger en Ontario a continué à être un point chaud – les visites internationales ont vu une augmentation de 2,8 pourcent en 2013; ceci reflète la croissance économique continue qui a pris place dans des marchés comme la Chine, Hong Kong, Taiwan et Corée du Sud.

Comme résultat de ces facteurs, les revenus généraux générés par la Commission en 2013 reflètent des rendements inférieurs aux prévisions, car les revenus de l'exploitation commerciale de la CPN ont vu une réduction de 1 pourcent au cours de l'exercice par rapport aux chiffres réels de 2012, ou une différence budgétaire de 5,1 pourcent.

L'achalandage aux attractions de la CPN a aussi vu une chute de 3,8 pourcent au cours de cet exercice, ce qui a causé un déclin des revenus pour l'année de moins de 0,5 pourcent, ou une différence budgétaire de 5,6 pourcent pour l'année. En ce qui concerne les ventes au détail, la CPN a vu une chute de 0,7 pourcent des revenus lors de l'exercice, ou une 2,6% de moins par rapport aux prévisions budgétaires. Les revenus générés par l'exploitation culinaire de la CPN ont aussi vu une chute de 2,7 pourcent, ou un écart budgétaire de 5,5 pourcent.

Les terrains de golf de la CPN ont vu une renaissance en 2013, car il y a eu une augmentation dans le nombre de parties jouées de 15,4 pourcent par rapport à 2012. Il y a eu un plus grand investissement dans l'entretien du terrain, de nouvelles stratégies de prix et plus de marketing et de promotions en ligne pour permettre à l'unité d'augmenter en flèche de 4,1 pourcent en revenus en 2013. Malheureusement, le golf n'a pas atteint les prévisions budgétaires (une différence de 12,9 pourcent), car les conditions humides et froides en printemps et en début été ont généré moins de parties de golf jouées aux deux sites de signature de la CPN, les terrains de golf Legends on the Niagara et Whirlpool.

Suite à l'attention et à l'enthousiasme formidables du public générés par les activités inaugurales pour commémorer le Bicentenaire de la Guerre

de 1812, l'intérêt continu dans la CPN et les sites de patrimoine de cette région n'ont pas atteint les prévisions, malgré les meilleurs efforts et programmes conçus par le personnel des Parcs du Niagara et d'autrui dans la communauté de patrimoine. Dans l'ensemble, les sites de patrimoine de la CPN ont vu une réduction d'achalandage de 7 pourcent au cours de l'exercice, ce qui a causé une réduction des revenus générés par unité d'un peu plus de 100 000 \$ pour l'année.

Tournés vers l'avenir, 2014 entraînera une nouvelle ère en ce qui concerne l'exploitation des visites guidées en bateau au bas de la rivière Niagara. Afin de se préparer pour ceci, la CPN et les croisières Hornblower Niagara ont travaillé ensemble sur le marketing et les efforts de promotion pour obtenir une transition financièrement bénéfique et fluide pour l'exploitation de visites guidées en bateau.

La CPN cherchera aussi à conclure ses travaux sur un nouveau programme potentiel de tyrolienne à l'intérieur des parcs. En collaboration avec son promoteur préféré, identifié grâce à un processus d'approvisionnement ouvert supervisé par un consultant de l'équité, la CPN débutera la prochaine phase du processus d'approvisionnement. Ceci inclura une diligence raisonnable supplémentaire sur des questions comme le développement de l'analyse de rentabilité et du contrat pour l'attraction aérienne en tyrolienne proposée. Il y aura d'autres consultations publiques sur les plans du site proposé pendant la phase de concept détaillé de l'initiative.

La CPN travaillera diligemment pour toujours combler les besoins de ses visiteurs. Les études dans les parcs ont débuté en 2013 et il faudra plus de recherches et de profils des consommateurs pour s'assurer que la CPN livre sur les désirs des visiteurs. Par exemple, on essayera de correspondre la vision, le mandat et l'orientation stratégique de la CPN aux expériences et goûts désirés par nos visiteurs.

Survol rapide en 2013

- Le revenu global obtenu par la CPN en 2013 a atteint 76,5 millions de dollars, une chute de 484 000 \$ par rapport à la saison de 2012.
- Les frais de fonctionnement pour l'exercice s'élevèrent à 72,4 millions de dollars, y compris 14,2 millions de dollars pour entretenir les jardins, les routes et d'autres infrastructures dans les parcs fréquentés par les habitants de la région et les visiteurs sans aucun frais.
- Après avoir calculé l'intérêt, l'amortissement et les frais de stabilisation des centrales électriques, la CPN a déclaré une perte nette de 4,5 millions de dollars en 2013.
- La CPN a accueilli plus de 3,2 millions de visiteurs à ses sites de patrimoine, terrains de golf et attractions en 2013, une réduction de 3,5 pourcent par rapport à l'année précédente.
- La forte présence virtuelle de la CPN lui a permis d'augmenter ses ventes ligne de son laissez-passer d'aventure populaire, avec une augmentation des ventes en ligne de plus de 56 pourcent, ou 20 832 unités supplémentaires, en 2013.
- En 2013, le système de transport en commun intégré WEGO pour les touristes a généré un ensemble de plus de 1,5 millions de voyages de passagers (nombre de voyages par les détenteurs de laissez-passer) – parmi les 1,5 millions de voyages, 923 964 furent des voyages sur la ligne verte de la CPN (57,9% de tous les voyages).
- En 2013, la CPN a embauché 1 680 membres de personnel, ce qui a contribué à une circulation de 36,7 millions de dollars en paye dans l'économie de la région de Niagara.
- En 2013, la CPN a déclaré plus de 5 millions de dollars au gouvernement en TVH.



L'allée Hornbeam aux Jardins botaniques des Parcs du Niagara

NOVEMBRE 2012

7^{ÈME} SOUPER ANNUEL DE MISE EN VEDETTE DE CHEFS ET CUISINIERS APPRENTIS



Le Restaurant Queenston Heights a encore une fois été le hôte de cette expérience gastronomique unique pour mettre en vedette les talents des chefs et cuisiniers apprentis des Parcs du Niagara. Les levées de fonds de cet événement ont contribué à appuyer la bourse d'études des cuisiniers apprentis qui est remise à tous les ans à un étudiant qui a démontré une performance extraordinaire.

ÉVÉNEMENT DE GLACE ICE EVENT
« RED BULL CRASHED »



La CPN a eu le plaisir d'accueillir cet événement de sport extrême au parc Queen Victoria, avec une ligne d'arrivée pittoresque avec les chutes de Niagara à l'arrière plan. La piste de glace descendante, construite sur la colline Murray Hill, incluait des virages vertigineux et des chutes verticales. Cet événement spectaculaire unique a attiré un public d'approximativement 40 000 au parc et fut télédiffusé au niveau international à des millions de téléspectateurs à travers le monde entier.

DÉCEMBRE 2012

LA VEILLE DU NOUVEL AN À NIAGARA FALLS



Entertainment Tonight, le télédiffuseur national du Canada de ce concert annuel gratuit longuement anticipé, a montré les spectacles de Dragonette, Hedley et Nelly Furtado, avec deux spectacles fantastiques de feux d'artifice au-dessus des chutes de Niagara. Les organisateurs d'événements estimèrent un achalandage au concert de plus de 40 000 personnes.

JANVIER

PROJET DE TREE-CYCLE 2013



Lors de cet événement annuel ayant lieu aux jardins botaniques des Parcs du Niagara, le paillis de copeaux de bois gratuit provenant d'arbres de Noël recyclés obtenus grâce au programme régional de déchets de Niagara fut offert aux habitants de la région.

FÉVRIER

EXPOSITION « VENOM »



De février à mai, le Conservatoire des papillons des Parcs du Niagara a présenté « Venom », une

FÉVRIER

EXPOSITION « VENOM »

nouvelle exposition éducative pour toute la famille conçue pour les jeunes d'esprit. Kevin Dungey, ou « Caiman Kevin », est retourné au conservatoire pour mener les programmes pédagogiques et les sessions interactives quotidiennes pour le grand public dans son style captivant et unique. L'exposition inclut des tarentules, des scorpions, des crapauds très venimeux, des serpents à sonnette, des vipères et un parmi deux cobras royaux au Canada.

EXPOSITION POUR LA SEMAINE
DU PATRIMOINE

Les membres du personnel du patrimoine de la CPN se déguisèrent et organisèrent des présentations informatives au complexe Table Rock pour célébrer la semaine du patrimoine en Ontario et pour aider à générer une meilleure sensibilisation au sujet du Bicentenaire de la Guerre de 1812 aux visiteurs.

MARS

ŒUVRE THÉÂTRALE

« THE BLOODY ASSIZES »



Présenté par la CPN et Parcs Canada, « Bloody Assizes » fut une soirée théâtrale présentant de la musique et de la comédie interactive pour rehausser les tensions entre les premiers colons du Haut-Canada et les politiques de la Guerre de 1812.

HEURE POUR LA TERRE DU FONDS
MONDIAL POUR LA NATURE

La CPN et le Conseil d'éclairage des chutes de Niagara ont participé à nouveau à l'initiative « Heure pour la Terre » du Fonds mondial pour la nature en éteignant l'éclairage nocturne des chutes et tout éclairage non essentiel à travers les parcs, en tant que geste symbolique aidant à sensibiliser et appuyer des actions liées aux changements climatiques.

AVRIL

ŒUVRE THÉÂTRALE « UP IN A BALLOON » À OLD FORT ERIE

Le vieux Fort Erie de la CPN a eu le plaisir d'accueillir ce spectacle spécial du groupe théâtral « Dominion Repertory Theatre ». Écrite et réalisée par l'actrice new-yorkaise et originaire de Ridgeway Karen McDonald, l'œuvre théâtrale « Up in a Balloon » offrait une perspective nostalgique de la vie professionnelle de la fameuse vedette de Broadway, Fay Templeton.

4^{ÈME} ÉVÉNEMENT ANNUEL DU JOUR DE LA TERRE AVEC « FRIENDS OF THE NIAGARA GLEN »



Friends of the Niagara Glen et leurs partenaires se sont réunis pour conscientiser le grand public sur leurs efforts de conservation. L'événement inclut la plantation d'arbres, des présentations sur la géocachette et des randonnées guidées.

MAI

ÉVÉNEMENT COMMUNAUTAIRE DE PLANTATION D'ARBRES



En collaboration avec Arbres Ontario, les membres de la communauté furent invités à ce projet de reforestation et à apprendre quels sont les bénéfices des arbres, de l'ombre et des espaces urbains verts.

MAI

125^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE QUEEN VICTORIA PARK



Les événements commémoratifs en fin de semaine incluaient une cérémonie de dédicace publique et de découpage de gâteau, une exposition publique gratuite de produits imprimés de la CPN présentant la vie de la Reine Victoire et les premières photos du parc « Queen Victoria Park », ainsi qu'un spectacle spécial du groupe « Mantini Sisters » sur scène à « Queen Victoria Park ».

LES SNOWBIRDS DES FORCES CANADIENNES SURVOLENT LES CHUTES DE NIAGARA



Comme partie des célébrations du 125^{ème} anniversaire du parc « Queen Victoria Park », l'équipe d'aéronefs militaires iconiques canadiens, les Snowbirds des forces canadiennes, ont regalé le public d'un spectacle aérien de 25 minutes au-dessus des chutes de Niagara. L'événement a permis aux spectateurs de témoigner la précision militaire des neuf aéronefs Tutor des forces canadiennes effectuant des vols en parfaite unité, à quelques pouces les uns des autres, juste au-dessus des chutes rugissantes de Niagara.

JUIN

SEMI-MARATHON POUR LES FEMMES À NIAGARA FALLS

Ce semi-marathon populaire est retourné aux Parcs du Niagara, invitant les participants à courir ou à marcher le long de la promenade pittoresque « Niagara Parkway », avec les chutes de Niagara à l'arrière-plan.

JUIN

COURSE À RELAIS RAGNAR À NIAGARA

Cette course à relais unique a pris place sur deux jours, avec des équipes courant entre Cobourg et Niagara Falls.

200^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RAN- DONNÉE PÉDESTRE HÉROÏQUE DE LAURA SECORD – LE 22 JUIN, 1813



L'héroïne canadienne Laura Secord, qui a averti nos troupes d'une attaque imminente de l'ennemi en territoire canadien pendant la Guerre de 1812, fut commémorée avec plusieurs événements, y compris le dévoilement d'une monnaie spéciale et d'un timbre spécial par la Monnaie royale canadienne et Postes Canada.

LE SPECTACLE « THE HONOURING » À « OLD FORT ERIE »

Pendant le festival de l'amitié à Fort Erie, les artistes de danse théâtrale Kaha:wi des Six Nations ont partagé leur forme unique de récits du point de vue du peuple des Premières Nations. Ceci a fait partie des efforts du Conseil du patrimoine de 1812 de Niagara et de la CPN pour donner vie à l'histoire de la Guerre de 1812.

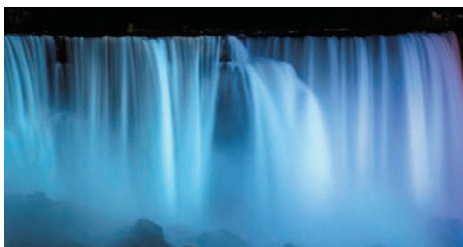
JUILLET

SERVICE ANNUEL POUR COMMÉ- MORER LA BATAILLE DE CHIPPAWA

La CPN a accueilli la cérémonie annuelle pour commémorer le premier combat de la campagne de Niagara le 5 juillet, 1814, l'opération militaire la plus longue et la plus sanglante de la Guerre de 1812.

JUILLET

LES CHUTES DE NIAGARA ÉCLAIRÉES EN BLEU



Pour célébrer la naissance de Son Altesse Royale, le Prince George, les chutes de Niagara furent éclairées en bleu les 22 et 23 juillet.

CONCOURS DE DANCE BHANGRA ET FESTIVAL ASIATIQUE À QUEEN VICTORIA PARK



Les Parcs du Niagara ont accueilli deux festivals culturels de l'Asie du Sud en été 2013 pour célébrer leur musique, loisirs, arts et culture.

AOÛT

« SIMCOE DAYS » À MACKENZIE PRINTERY

L'imprimerie Mackenzie a organisé « Simcoe Days » pour enseigner aux visiteurs comment l'imprimerie la plus ancienne au pays a aidé des individus, comme le premier Lieutenant-Gouverneur de l'Ontario, John Graves Simcoe, à former le Haut-Canada.

LE SIÈGE DE FORT ERIE



La fin de semaine de la reconstitution historique annuelle de la plus grande bataille ayant lieu au Canada a montré l'émotion et le drame de la Guerre de 1812. Ce calendrier d'événements remplit d'action a attiré des milliers de participants et de fanatiques de l'histoire au vieux Fort Erie de la CPN.

AOÛT

LA RÉOUVERTURE OFFICIELLE DU « FALLS INCLINE RAILWAY »

Le Ministre du Tourisme, de la culture et des sports de l'Ontario Michael Chan a participé à une cérémonie de coupe de ruban le 8 août avec la Présidente de la CPN, Janice Thomson et le député provincial à l'époque Kim Craitor. Le chemin de fer incliné complètement reconstruit est maintenant pleinement accessible et opérera à l'année longue.

SEPTEMBRE

ÉVÉNEMENTS DES MONARQUES MAJESTUEUX



Le Conservatoire des papillons aux Parcs du Niagara a organisé un événement spécial rehaussant la migration époustouflante du papillon monarque avec des présentations pédagogiques et des démonstrations d'étiquetage.

MARCHE OU COURSE DE 5 KILOMÈTRES « RUN OR DYE »

Les participants à cette expérience sportive de 5 kilomètres unique furent éclaboussés de la tête aux orteils de différents colorants au moment de passer à travers des zones de couleurs qui se trouvaient à chaque kilomètre tout le long de cette course. Cet événement était un des événements les plus colorés et amusants aux Parcs du Niagara en 2013.

SEPTEMBRE

GRANFONDO NIAGARA FALLS

Un des événements de cyclisme les plus grands au Canada a permis aux cyclistes de parcourir une piste pittoresque le long des routes de campagne vallonnées de la région et les magnifiques vignobles, pour compléter le parcours où l'événement a commencé, à Queen Victoria Park, où se trouvent les magnifiques chutes de Niagara.

OCTOBRE

ÉVÉNEMENT « TESTFEST » D'AJAC



L'Association des journalistes automobile du Canada a décidé d'organiser son événement « TestFest » aux Parcs du Niagara pour la première fois en 2013. Des journalistes automobile accrédités ont essayé et coté les nouveaux modèles de véhicules sur une piste fermée au complexe de golf Legends on the Niagara et au stationnement Rapidsview.

MARATHON INTERNATIONAL DE NIAGARA FALLS

La promenade Niagara a été le hôte à nouveau du seul marathon au monde qui débute dans un pays et qui termine dans un autre.

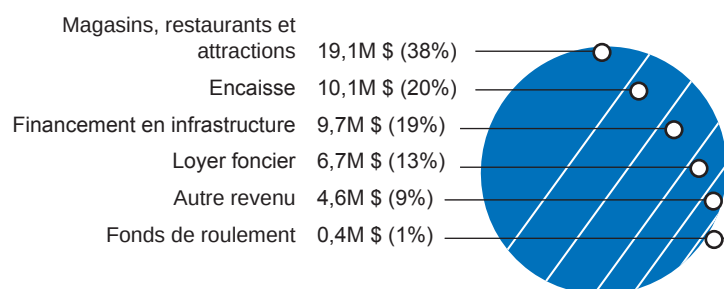




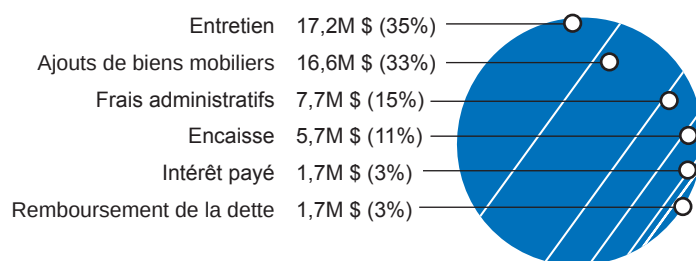
Attraction White Water Walk

État des affaires en 2013

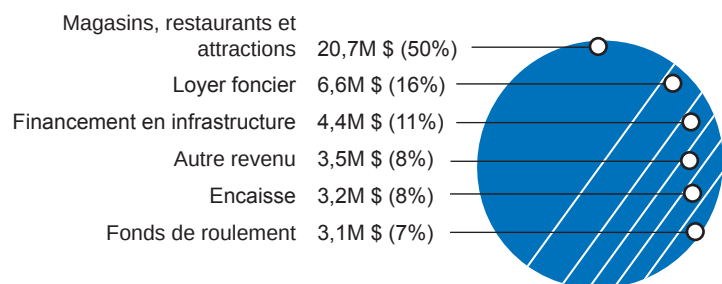
D'où vient l'argent de la Commission : 2013
(en millions de dollars)



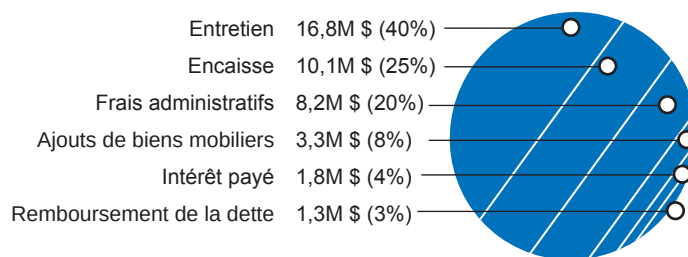
Où l'argent de la Commission a été investi : 2013
(en millions de dollars)



D'où vient l'argent de la Commission : 2012
(en millions de dollars)



Où l'argent de la Commission a été investi : 2012
(en millions de dollars)



Comparaison de la performance – Magasins, restaurants et attractions (en millions de dollars)

	2013	% des ventes	2012	% des ventes
Revenu	66 621 \$	100	67 283 \$	100
Coût des produits vendus	11 087	17	11 112	17
Profit brut	55 534 \$	83	56 171 \$	83
Dépenses de fonctionnement	36 447	55	35 493	53
Revenu net avant les frais administratifs et la dévaluation	19 087 \$	28	20 678 \$	30



Achalandage à la CPN en 2013

Journey Behind the Falls

	2013	2012	Augmentation ou (Diminution)
Attractions payantes			
Ascenseur Maid of the Mist	1 552 349	1 588 639	(36 290)
Journey Behind the Falls	689 535	738 862	(49 327)
Conservatoire des papillons	283 139	291 940	(8 801)
Whirlpool Aero Car	113 343	92 822	20 521
White Water Walk	201 322	199 443	1 879
Sir Adam Beck	11 766	16 013	(4 247)
Niagara's Fury	266 113	317 106	(50 993)
Floral Showhouse	21 273	18 687	2 586
Total	3 138 840	3 263 512	(124 672)
Golf			
Terrain de golf Oak Hall Par 3	2 034	2 806	(772)
Terrain de golf Whirlpool	27 079	27 258	(179)
Legends on the Niagara	50 795	39 179	11 616
Total	79 908	69 243	10 665
Sites historiques			
Old Fort Erie	14 276	18 042	(3 766)
Maison « Laura Secord Homestead »	6 480	6 252	228
Imprimerie « Mackenzie Printery »	4 667	2 809	1 858
Maison « McFarland House »	2 952	3 410	(458)
Total	28 375	30 513	(2 138)
Transport			
Système de navettes « Peoplemovers »		344 397	(344 397)
*Service de transport WEGO	923 964	127 285	796 679
**Chemin de fer « Falls Incline Railway »	213 766	614 898	(401 132)
Total	1 137 730	1 086 580	51 150
TOTAL	4 384 853	4 449 848	(64 995)

* Le service WEGO de la CPN a une ligne verte qui a remplacé l'ancien système de navettes « Peoplemover ». La CPN a aussi établi le service WEGO jusqu'à Niagara-on-the-Lake, du 23 juin au 14 octobre, 2013.

** Le nouveau chemin de fer « Falls Incline Railway » de la CPN a résumé son fonctionnement le 20 août, 2013. L'utilisation du chemin de fer incliné en 2013 a fonctionné comme tel : Les ventes d'un laissez-passer pour une allée simple représentent 1, tandis que les ventes d'un l'aller-retour et d'un laissez-passer pour toute la journée représentent 2.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA 2013

RAPPORT DE LA DIRECTION

Le 31 octobre 2013

La direction de la Commission des parcs du Niagara est responsable pour les états financiers et d'autres données présentées dans ce rapport. Les états ont été préparés par la direction conformément au cadre de travail identifié dans la note 2 des états financiers vérifiés ci-inclus.

Les états financiers incluent des montants basés sur les meilleures estimations et les meilleurs jugements. La direction a raisonnablement déterminé tels montants dans le but de s'assurer que les états sont présentés de façon précise, du point de vue matériel.

La direction entretient un système interne de comptabilité et de contrôles administratifs conçu pour fournir une assurance raisonnable sur la pertinence, la fiabilité et la flexibilité de l'information financière et sur la précision et la protection adéquates de la représentation des avoirs de la Commission.

Le conseil de la Commission des parcs du Niagara doit s'assurer que la direction soit imputable pour les rapports financiers, car en fin de compte, elle est responsable pour la révision et l'approbation des états financiers.

Le conseil, par intermédiaire du comité des finances et des vérifications, rencontre la direction périodiquement pour discuter des résultats financiers, des questions d'audit, des problèmes existant dans les rapports financiers et pour s'assurer que chaque groupe comble ses responsabilités adéquatement. Le comité révisé les états financiers avant de recommander l'approbation du conseil.

Les états financiers ont été vérifiés par Grant Thornton LLP, l'auditeur externe nommé par la Commission, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada suivies par la Commission, le ministre du Tourisme, de la culture et des sports et le procureur général provincial. Grant Thornton LLP avait l'accès complet et direct à tous les dossiers de la Commission, ainsi que l'accès entier au comité des finances et d'audit, avec ou sans la présence de la direction, pour discuter de l'audit et de leurs résultats concernant l'intégrité des rapports financiers de la Commission.



John Lohuis
Directeur général
Le 14 février 2014



Margaret Neubauer
(A) Directeur en chef, services corporatifs
Le 14 février 2014

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'attention de la Commission des parcs du Niagara, du ministre du Tourisme, de la culture et des sports et du vérificateur général

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Commission des parcs du Niagara ci-inclus, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 octobre 2013, et les états des résultats d'exploitation, des changements en dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes de comptabilité décrits dans la note 2 des états financiers.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable pour la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes décrites dans la note 2 des états financiers, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération la contrôle interne de l'entité portant sur la présentation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures

d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Opinion avec réserve

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission des parcs du Niagara au 31 octobre 2013 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes de comptabilité canadiennes décrites dans la note 2 des états financiers.

Principes de comptabilité

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique ces principes de comptabilité. Les états financiers sont préparés pour aider la Commission des parcs du Niagara à respecter les dispositions d'établissement de rapports financiers dans le Protocole d'entente du ministère du Tourisme de la province de l'Ontario et le Règlement 395/11 de la Loi ontarienne sur l'administration financière. Comme résultat, les états financiers ne sont peut-être pas convenables pour tout autre objectif.



Port Colborne, Canada
Le 14 février 2014

Grant Thornton LLP
Comptables agréés
Experts-comptables agréés

**État de la position financière
de la Commission des parcs du Niagara**
au 31 octobre
(en milliers de dollars)

	2013	2012
Actifs financiers		
Argent comptant et valeurs en comptant	5 654 \$	10 110 \$
Comptes débiteurs	3 579	1 904
Inventaires – vendables	3 282	3 583
	12 515	15 597
Passifs		
Comptes créditeurs	7 866	6 319
Paie accumulée	2 834	2 440
Produit constaté d'avance (note 3)	1 370	1 396
Fonds pour les dépenses de capital différé (note 4)	22 590	12 887
Financement à long terme (note 5)	31 971	33 676
Avantages postérieurs à l'emploi (note 6)	4 105	3 933
Obligation de stabilisation des centrales électriques (note 7)	28 087	27 497
	98 823	88 148
Dette nette	(86 308)	(72 551)
Actifs non financiers		
Immobilisations (note 8)	158 486	149 349
Inventaires – divers	1 312	1 071
Charges payées d'avance	183	267
	159 981	150 687
Excédant accumulé (note 9)	73 673 \$	78 136 \$

Engagements et éventualités (notes 11 et 12)

De la part de la Commission


Président


Commissaire

Les notes complémentaires font partie intégrantes des états financiers.

**État des résultats d'exploitation
de la Commission des parcs du Niagara**
pour l'exercice terminé le 31 octobre 2013
(en milliers de dollars)

	Budget 2013	Chiffres réels 2013	Chiffres réels 2012
Revenus			
Exploitation générant du revenu	70 232 \$	66 621 \$	67 283 \$
Revenu foncier	6 689	6 678	6 629
Commission, locations et frais	2 773	2 867	2 756
Prime sur les fonds américains – nette	50	226	29
Revenu divers	100	120	299
	79 844	76,512	76 996
Dépenses (page 20)			
Exploitation générant du revenu			
Coûts des marchandises vendues	11 087	11 087	11 112
Exploitation	33 526	33 239	31 949
Entretien	14 652	14 158	13 736
Administration et services policiers	11 155	10 668	11 157
Marketing et promotions	3 854	3 208	3 544
	74 274	72 360	71 498
Excédant net pour l'année avant les articles sous-mentionnés	5 570	4 152	5 498
Autres articles			
Intérêts débiteurs – nets (note 13)	1 706	1 660	1 769
Amortissement des immobilisations corporelles (note 14)	7 702	7 755	7 459
Amortissement du fonds pour les dépenses de capital différé (note 4)	(689)	(708)	(449)
Perte (gain) pour l'élimination d'immobilisations corporelles		460	(2)
Biens apportés		(1 085)	
	8 719	8 082	8 777
Déficit net provenant de l'exploitation	(3 149)	(3 930)	(3 279)
Augmentation nette de l'obligation de des stabilisation centrales électriques (note 7)	(665)	(590)	(638)
Autres mises de fonds		57	120
Déficit annuel	(3 814)	(4 463)	(3 797)
Excédent accumulé			
Début d'année	78 136	78 136	81 933
Fin d'année	74 322 \$	73 673 \$	78 136 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**État des changements de la dette nette
de la Commission des parcs du Niagara**
pour l'exercice terminé le 31 octobre 2013
(en milliers de dollars)

	Budget 2013	Chiffres réels 2013	Chiffres réels 2012
Déficit annuel	(3 814) \$	(4 463) \$	(3 797) \$
Amortissement des immobilisations corporelles	7 702	7 755	7 459
Acquisition des immobilisations corporelles (note 16)	(17 000)	(16 560)	(3 302)
Immobilisations corporelles contribuées		(849)	
Produit provenant de la vente d'immobilisations corporelles		57	74
Perte (gain) sur la vente d'immobilisations corporelles – nette		460	(2)
	(13 112)	(13 600)	432
Utilisation (acquisition) des dépenses prépayées		84	(112)
Utilisation (acquisition) d'autres inventaires		(241)	524
Augmentation (diminution) de la dette nette	(13 112)	(13 757)	844
Dette nette			
Début d'année	(72 551)	(72 551)	(73 395)
Fin d'année	(85 663) \$	(86 308) \$	(72 551) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**État du flux de trésorerie
de la Commission des parcs du Niagara**
pour l'exercice terminé le 31 octobre 2013
(en milliers de dollars)

	2013	2012
Augmentation (diminution) en argent comptant et en quasi-espèces		
Activités d'exploitation		
Déficit annuel	(4 463) \$	(3 797) \$
Sommes imputées à un revenu n'exigeant pas de fonds décaissés		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 755	7 459
Amortissement des fonds pour les dépenses de capital différés	(708)	(449)
Perte (gain) sur l'élimination des immobilisations corporelles – nette	460	(2)
Immobilisations corporelles contribuées	(849)	
Avantages postérieurs à l'emploi	411	390
Augmentation nette de l'obligation de stabilisation des centrales électriques	590	638
	3 196	4 239
Changement net du bilan du fonds de roulement autre que les disponibilités portant à l'exploitation (note 15)	384	3,093
	3 580	7 332
Activités d'immobilisations		
Acquisition des immobilisations corporelles (note 16)	(16 560)	(3 302)
Produit provenant de la vente d'immobilisations corporelles	57	74
	(16 503)	(3 228)
Activités de financement		
Question de financement à long terme		176
Remboursement du financement à long terme	(1 705)	(1 456)
Dépenses liées aux avantages postérieurs à l'emploi	(239)	(326)
Réception du fonds pour les dépenses de capital	10 411	4 434
	8 467	2 828
Augmentation (diminution) nette de l'agent comptant et des quasi-espèces	(4 456)	6 932
Argent comptant et quasi-espèces		
Début d'année	10 110	3 178
Fin d'année	5 654 \$	10 110 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires sur les états financiers de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 octobre 2013

1. Nature des activités

La Commission des parcs du Niagara (la « Commission ») est gouvernée par la Loi sur les parcs du Niagara. Fondée en 1885, la Commission est une « entreprise d'exploitation » de la province de l'Ontario et est responsable pour l'entretien, la protection et la mise en vedette de plus de 1 300 hectares de parcs longeant près de 56 kilomètres tout le long de la rivière Niagara, du Lac Érié au Lac Ontario. La Commission est exonérée de l'impôt sur le revenu des sociétés au titre de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de l'Ontario.

La Commission est aussi classifiée en tant qu'autre organisme gouvernemental par le ministère des Finances et comme tel, les états financiers vérifiés de la Commission sont publiés dans le cadre des Comptes publics du Canada.

2. Principales conventions comptables

Principes de comptabilité

Ces états financiers ont été préparés conformément aux dispositions d'établissement de rapports financiers dans le Protocole d'entente du ministère du Tourisme de la province de l'Ontario et le Règlement 395/11 de la Loi ontarienne sur l'administration financière. Les principes de comptabilité importants utilisés pour préparer ces états financiers respectent les normes de comptabilité établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et le Règlement 395/11 de la Loi ontarienne sur l'administration financière.

Ces principales conventions comptables utilisées pour préparer ces états financiers sont résumées ci-dessous.

Argent comptant et quasi-espèces

L'argent comptant et les quasi-espèces incluent les fonds en caisse, les soldes bancaires et les dépôts à court terme ayant une échéance de moins de trois mois.

Inventaires

Les inventaires de vente et divers sont estimés au montant inférieur entre le coût moyen et la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au prix coûtant. Les coûts incluent toutes les dépenses s'attribuant directement à l'acquisition, la construction, le développement et/ou l'amélioration de l'avoir requis pour installer l'avoir à l'endroit et dans la condition nécessaire pour son utilisation prévue. Les immobilisations corporelles contribuées sont capitalisées à la juste valeur de marché estimée au moment de l'acquisition.

La Commission capitalise un certain montant de l'intérêt qui fait partie des coûts de ses travaux d'immobilisation en cours et est financé par un emprunt à long terme.

Les œuvres d'art exposées sur la propriété de la Commission ne sont pas incluses dans les immobilisations. Les œuvres d'art sont retenues pour des expositions et à titre pédagogique et historique. On estime que tels avoirs sont dignes d'être conservés, en raison sociaux plutôt que financiers envers la communauté. Aucune évaluation de la collection n'a été présentée dans les états financiers.

Les locations à bail sont classifiées en tant qu'immobilisation ou bail d'exploitation. Les locations de bail qui transfèrent presque tous les bénéfices provenant de la possession sont comptées en tant que contrat de location/acquisition. Toutes les autres locations de bail sont représentées en tant que contrats de location/acquisition et les paiements de location liés sont facturés dans les dépenses engagées.

L'amortissement peut être calculé en ligne droite pour radier le coût net de chaque actif par rapport à sa vie utile prévue pour toutes les classifications, sauf le terrain. On considère que le terrain a une vie infinie sans amortissement. On suppose que les valeurs résiduelles des actifs sont zéro avec tout gain net ou toute perte nette provenant de l'élimination des actifs reconnus dans l'état des résultats d'exploitation. L'amortissement est facturé mensuellement. Les travaux en cours ne sont pas amortis tant que l'actif soit disponible pour emploi productif.

L'amortissement se base sur les classifications et vies utiles suivantes :

Classification	Vie utile
Améliorations de la propriété, des bâtiments, des routes et des structures	7 à 40 ans
Équipement et ameublement	3 à 10 ans
Véhicules	10 à 12 ans

Notes complémentaires sur les états financiers de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 octobre 2013

2. Principales conventions comptables (suite)

Produit constaté d'avance

Les revenus limités par des lois des gouvernements en chef ou par des ententes avec des tierces parties sont différés et signalés comme des revenus limités. S'il y a des dépenses qui qualifient, les revenus limités sont inclus au revenu pour des sommes équivalentes. Les revenus reçus avant les dépenses subies ultérieurement sont différés jusqu'à ce qu'ils soient générés et appariés au montant dépensé.

Fonds pour les dépenses de capital différé

Les versements de transferts à titre de capital investi sont inscrits en tant que passifs, référés comme des fonds pour les dépenses de capital différés et sont reconnus en tant que revenu au même tarif que l'amortissement des immobilisations corporelles, conformément au Règlement 395/11 de la Loi ontarienne sur l'administration financière, tel que divulgué ci-dessus.

Avantages postérieurs à l'emploi

La valeur actuelle du coût d'offrir aux employés des avantages sociaux futurs fait partie des dépenses, car les employés gagnent ces avantages.

Constatation des produits

Le revenu généré par les magasins de souvenirs, les restaurants et les attractions est reconnu lorsque la marchandise a été transférée au client ou après avoir complété un service. Le revenu généré par le revenu foncier, les commissions, les locations, les frais et d'autres sources est reconnu pendant la durée du contrat ou après avoir reçu le montant dû.

Conversion des devises

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens. Les actifs et passifs en devise étrangère sont convertis aux taux de change en vigueur au moment d'effectuer l'état de la situation financière. Les gains et les pertes au moment de la conversion sont reflétés dans l'excédant/déficit annuel.

L'utilisation des estimations et des mesures d'incertitude

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables canadiens pour le secteur public impose que la direction prépare des estimations et des suppositions ayant un effet sur le rapport des actifs et passifs et la divulgation des actifs et passifs éventuels à compter de la date des états financiers et des sommes de revenus et de dépenses déclarées lors de la période d'établissement du rapport. Il se peut que les résultats réels ne soient pas identiques à ces estimations. Deux endroits où les estimations sont utilisées se trouvent dans les avantages postérieurs à l'emploi et l'obligation de stabilisation des centrales électriques.

3. Revenu différé	2013	2012
	(en milliers de dollars)	
Centrales électriques fermées (note 7)	215 \$	215 \$
Produit de la vente lié à la transaction foncière à Fort Erie	492	548
Divers	663	633
	1 370 \$	1 396 \$

Obligation de transaction foncière à Fort Erie

Pendant l'exercice en 2009, la Commission et « Peace Bridge Authority » (« PBA ») ont signé une entente pour transférer des parcelles de terrain. Le PBA a acquis une parcelle de 5 952 acres qui se trouve à Fort Erie et qui appartenait à la Commission pour une somme de 2 021 206 \$. La Commission a acquis une option s'élevant à 670 000 \$, plus une somme annuelle de 7 300 \$ ajustée selon l'inflation, consistant de 1 973 acres longeant la rivière et qui se trouve à la fin de la rue Jarvis à Fort Erie et qui appartenait au PBA. L'entente demande la remise d'un produit net à la Commission s'élevant à 1 351 206 \$, qui devra être dépensé sur a) financement des améliorations au vieux fort « Old Fort Erie » destinés à la célébration du 200^{ème} anniversaire de la Guerre de 1812 et b) retour et/ou maintien de la propriété, rue Jarvis, comme parc.

Le produit net fait partie du revenu différé dans l'état de la situation financière. Jusqu'à date, environ 812 000 \$ de ce produit a été dépensé sur les grands travaux liés à la rénovation de l'historique Fort Erie et environ 47 000 \$ a été dépensé dans l'entretien de la propriété à la rue Jarvis. À compter du 31 octobre 2013, il reste encore environ 492 000 \$ pour l'utilisation en 2014 et au-delà.

Notes complémentaires sur les états financiers de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 octobre 2013

4. Fonds pour les dépenses de capital différé	2013	2012
	(en milliers de dollars)	
Fonds pour les dépenses de capital différé		
Début d'année	12 887 \$	8 902 \$
Montant reçu pendant l'année pour les projets d'immobilisation suivants :		
Remplacement du chemin de fer « Falls Incline Railway »	3 000	4 000
Rechargement des routes	2 000	
Réhabilitation du pont	3 939	
Autres projets d'immobilisation	1 472	434
	10 411	4 434
Amortissement	(708)	(449)
Fin d'année	22 590 \$	12 887 \$

5. Dette à long terme	2013	2012
	(en milliers de dollars)	
Prêt non garanti à terme porte intérêt au taux fixe de 5,06%. Il est remboursable par versements annuels en capital et intérêt de 2 640 907 \$ et échoit en avril 2027	26 107 \$	27 364 \$
Prêt non garanti à terme porte intérêt au taux fixe de 5,07%. Il requiert un versement initial en capital et intérêt de 543 418 \$ et, par la suite, des versements annuels de 569 965 \$ et échoit en avril 2027	5 754	6,019
Note non garantie exigible, remboursée pendant l'année		176
La Commission a l'option d'acheter du terrain exigeant des versements annuels de 7 300 \$ jusqu'en janvier 2028 (note 3)	110	117
	31 971 \$	33 676 \$

Les versements exigibles des obligations financières à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à:

2014	1 606 \$
2015	1 695
2016	1 772
2017	1 861
2018	1 955

6. Avantages postérieurs à l'emploi

Prestations de préretraite déterminées

La Commission offre des prestations de préretraite déterminées à ses employés, encaissable à la cessation d'emploi pour certains employés à temps plein avec un minimum de cinq ans de service. Les prestations sont calculées selon une rémunération d'une semaine, au moment de la cessation d'emploi, pour chaque année de service à temps plein avec la Commission, jusqu'à un maximum de vingt-six semaines. Les passifs accumulés sur les prestations à compter du 31 octobre 2013 s'élèvent à 4 105 056 \$ (2012 – 3 933 356 \$).

La Commission exige l'administration d'une évaluation actuarielle des prestations postérieures à l'emploi à tous les trois ans. La dernière évaluation fut complétée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, avec des extrapolations pour les années 2011, 2012 et 2013.

Comme résultat d'une évaluation actuarielle effectuée en 2010 pour l'exercice s'achevant le 31 octobre 2010, on a déterminé qu'il existait un gain actuariel de 140 884 \$. L'obligation réelle à compter du 31 octobre 2013 s'élève à 3 964 373 \$ (2012 – 3 792 472 \$). Puisque le gain actuariel est inférieur à 10% de l'obligation réelle, aucun frais d'amortissement ne fut inscrit pour l'année.

Notes complémentaires sur les états financiers de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 octobre 2013

6. Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Information sur le régime de pension à prestations déterminées

	2013	2012
	(in thousands of dollars)	
Actifs du régime à prestations déterminées de l'employé	Nil \$	Nil \$
Passifs du régime à prestations déterminées de l'employé	4 105	3 933
Déficit du régime à prestations déterminées de l'employé	4 105 \$	3 933 \$
Obligation aux prestations reconnue dans l'état de la situation financière		
Obligation aux prestations, début d'année	3 933 \$	3 869 \$
Dépenses pour l'année	411	390
Prestations déboursées au cours de l'année	(239)	(326)
Obligation aux prestations, fin d'année	4 105 \$	3 933 \$
Les dépenses afférant des prestations nettes sont les suivantes :		
Coût actuel afférent du service	222 \$	207 \$
Frais d'intérêt	189	183
	411 \$	390 \$

Les suppositions actuarielles principales appliquées dans l'évaluation du régime de pension à prestations déterminées sont les suivantes:

Taux d'intérêt (escompte) – l'obligation accumulée et les dépenses pour l'année furent déterminées en utilisant un taux d'escompte de 5%.

Niveaux de rémunération – on suppose que les niveaux des salaires et rémunérations augmenteront de 3% par an.

Ces suppositions seront révisées lors de la prochaine évaluation actuarielle de l'exercice de 2014.

Prestations de retraite

La Commission offre des prestations de retraite à tous ses employés permanents (et aux employés non permanents qui choisissent de participer) par intermédiaire de la Caisse de retraite de la fonction publique (« CRFP ») et le Fonds de pension du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (« Fonds de pension du SEFPO »). Ceux-ci sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés de la province et plusieurs agences provinciales. La province de l'Ontario, qui est le commanditaire unique de la CRFP et un commanditaire conjoint du Fonds de pension du SEFPO, détermine les versements annuels de la Commission destinés à ces fonds. Puisque les commanditaires sont responsables pour s'assurer que les fonds de pension sont durables du point de vue financier, tout surplus ou passif non financé provenant des évaluations actuarielles de financement obligatoires n'est pas un avoir ou une obligation de la Commission. Les versements annuels de la Commission de 2 160 074 \$ (2012 – 2 018 061 \$), desquels 1 080 037 \$ (2012 – 1 009 030 \$) représente la portion des employés, sont inclus dans les dépenses administratives et des services de police dans l'état des résultats d'exploitation.

Les prestations postérieures à l'emploi et non liées à la pension sont déboursées par la province et, par conséquent, ne sont pas incluses dans l'état des résultats d'exploitation.

7. Obligation de stabilisation des centrales électriques

La province de l'Ontario a ordonné à la Commission de devenir propriétaire de trois anciennes centrales électriques qui se trouvent sur la propriété de la Commission.

La centrale électrique « Toronto Power Generating Station » (« TPGS ») et la centrale électrique « Ontario Power Generating Station » (« OPGS ») furent transférées par « Ontario Power Generation Inc. » (« OPG ») à la Commission à titre gratuit en août 2007. Comme partie des termes des transferts de TPGS et OPGS, l'OPG devait entreprendre certains travaux structurels et environnementaux pour s'assurer que les bâtiments ne représentent pas une menace au public. La centrale électrique « Canadian Niagara Power Generating Station » (« CNPGS »), possédée antérieurement par Fortis Ontario, fut transférée le 30 avril 2009.

Le ministère du Tourisme a embauché une société d'architecture (The Ventin Group Inc.) pour s'assurer que la directive gouvernementale originale gouvernant le transfert initial soit respectée et pour identifier le travail et les coûts associés à la « stabilisation et mise en veilleuse » de toutes les installations, jusqu'à ce que l'on puisse déterminer l'utilisation finale de ces bâtiments. La société The Ventin Group a identifié la peinture à base de plomb qui se trouve à TPGS et OPGS en tant que déficience que l'OPG aurait dû sceller ou mettre en capsule après le nettoyage. La société The Ventin Group a signalé qu'il faudra investir énormément pour mettre les trois centrales électriques en veilleuse. Il faudra donc investir encore plus pour arriver à l'état « prêt pour l'aménagement ». De plus, il y a aussi des structures secondaires liées à TPGS et à OPGS qui n'étaient pas incluses dans la directive originale qui causeront des coûts de remise en état supplémentaires à un certain point à l'avenir.

Notes complémentaires sur les états financiers de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 octobre 2013

7. Obligation de stabilisation des centrales électriques (suite)

On a calculé une obligation de mise hors service de 25 146 000 \$ à compter du 31 octobre 2009. Cette valeur représentait la meilleure estimation de la part de la Commission des coûts requis pour « stabiliser et mettre en veilleuse » les trois centrales électriques, basé sur le rapport d'ingénierie. Le rapport a aussi identifié les coûts des éventualités d'approximativement 3 600 000 \$ qui n'avaient pas été accumulés dans l'obligation de mise hors service de l'avoir à ce moment. La Commission estime que ce travail devrait être complété dans l'espace de trois ou quatre ans. Afin de déterminer la valeur nette actuelle de l'obligation de mise hors service de l'avoir, le personnel a estimé que, à condition que la province fournisse le financement nécessaire, le travail ne commencera pas dans les prochaines années. On prévoit que les travaux débiteront en 2016. Le coût de l'immobilisation et le taux d'inflation estimé au cours du calcul s'élevait à 5,059% et 3%, respectivement. Ceci donne une valeur nette actuelle de 23 047 707 \$ à compter du 31 octobre, 2013. Ceci représente une augmentation de 464 978 \$ par rapport à 2012 et ceci a été inclus dans l'état des résultats d'exploitation.

On a complété deux études supplémentaires pendant l'année se terminant le 31 octobre 2010 qui identifieront un passif supplémentaire portant sur le processus de « stabilisation et mise en veilleuse ». Le premier rapport identifia 6 305 000 \$ supplémentaires pour des travaux externes d'infrastructure nécessaires. La deuxième étude identifia 1 260 000 \$ supplémentaires pour stabiliser les toits des bâtiments. La somme des deux études s'élève à une augmentation de 7 565 000 \$. Tel que mentionné antérieurement, on estime que ces travaux ne débiteront pas avant 2016 et par conséquent, on a effectué un autre calcul pour déterminer la valeur nette actuelle de ce passif supplémentaire en utilisant un coût d'immobilisation de 5,059% et un taux d'inflation de 2% respectivement. Ceci nous donne une valeur nette actuelle de 6 741 885 \$ à compter du 31 octobre 2013 pour cette partie du passif. Ceci représente une augmentation de 200 113 \$ à compter de 2012 et ce montant a aussi été inscrit dans l'état des résultats d'exploitation.

	2013	2012
	(en milliers de dollars)	
Obligation de stabilisation des centrales électriques		
Début d'année	27 497 \$	26 859 \$
Augmentation pour l'année actuelle de la valeur actuelle de l'obligation originale	665	650
Travaux qui se sont effectués pendant l'année	(75)	(12)
Augmentation nette de l'obligation de stabilisation des centrales électriques	590	638
Fin d'année	28 087 \$	27 497 \$

Dû à une baisse de valeur de cette propriété, aucune immobilisation n'a été inscrite. Ceci a été documenté dans plusieurs des études effectuées jusqu'à date.

À compter du 31 octobre 2009, la Commission a reçu des fonds au montant de 1 550 000 \$ de la part du ministère du Tourisme pour aider avec le processus de « stabilisation et de mise en veilleuse ». Environ 215 000 \$ de ces fonds est encore disponible pour 2014 et dans les années ultérieures. Le travail effectué en 2013 fut financé par d'autres subventions de la province.

Au cours de l'exercice, la Commission a subi des coûts annuels pour l'entretien et la sécurité dans tous les sites. Ces montants ont tous été reportés dans l'état des résultats d'exploitation et dans les dépenses d'entretien.

8. Immobilisations

			2013	2012
			(en milliers de dollars)	
	Coût	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	14 359 \$		14 359 \$	14 359 \$
Améliorations des terrains	17 135		17 135	17 135
Bâtiments, routes et structures	214 033	98 336 \$	115 697	110 108
Équipement et ameublement	40 605	35 646	4 959	5 170
Véhicules	3 800	3 103	697	717
	289 932	137 085	152 847	147 489
Travaux d'immobilisation en cours	5 639		5 639	1 860
	295 571	137 085	158 486	149 349
Équipement selon le contrat de location-acquisition inclus ci-dessus	69 \$	42 \$	27 \$	34 \$

Notes complémentaires sur les états financiers de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 octobre 2013

9. Excédant accumulé	2013	2012
	(en milliers de dollars)	
Excédant d'exploitation	1 940 \$	6 780 \$
Investissement en immobilisations corporelles	135 896	136 462
Non financé		
Dettes à long terme	(31 971)	(33 676)
Prestations postérieures à l'emploi	(4 105)	(3 933)
Obligation de stabilisation des centrales électriques	(28 087)	(27 497)
	(64 163)	(65 106)
Excédant accumulé	73 673 \$	78 136 \$

Fonds excédentaires

En vertu du paragraphe 16(2) de la Loi sur les parcs du Niagara, toute somme excédentaire devra, selon l'ordre du Lieutenant-gouverneur en conseil, être payée au ministre des Finances et devra faire partie du Fonds consolidé du revenu. À compter du 31 octobre 2013 aucun fonds excédentaire n'a été inscrit en tant que passif auprès du ministre des Finances.

10. Facilités de crédit

Les facilités de crédit ayant une capacité d'emprunt maximale de 15 000 000 \$ offrent deux types d'emprunts. Il y a l'option du taux variable qui varie avec le taux préférentiel de la Banque Canadienne Impériale de Commerce et il y a l'emprunt d'exploitation à taux fixe disponible avec une condition de prêt qui n'excède pas 364 jours à des taux établis par rapport aux taux d'acceptation bancaire. Ces facilités de crédit sont non garanties et échouent le 31 octobre 2014. À compter du 31 octobre 2013, nul \$ a été retiré des facilités de crédit (2012 – nul \$).

11. Engagements

La Commission s'est engagée à environ 600 000 \$ en grands travaux dans l'année à suivre.

La Commission a deux ententes avec un franchiseur exigeant le paiement de frais de service de 4% des ventes brutes et les frais publicitaires et de marketing de 2,5% des ventes brutes. Les durées des ententes sont de 10 ans et les dates d'échéances sont en 2016 et en 2022. De plus, la Commission a une entente pour louer l'équipement requis de ce franchiseur pour un frais de location d'entre 1% et 4% des ventes brutes, dépendant du niveau des ventes. La Commission a l'option d'acheter cet équipement pour un prix équivalant à la valeur comptable nette.

La Commission prend à bail des véhicules, de l'équipement et des propriétés avec des contrats de location-exploitation échéants en 2017. L'obligation totale pour les contrats de location-exploitation est d'environ 200 000 \$. Le versement exigible du principal au cours des quatre prochains exercices s'élève à :

2014	173 \$
2015	9
2016	9
2017	9

12. Éventualités

La Commission est en litige concernant certaines réclamations pour lesquelles la probabilité d'une perte ne peut être déterminée et le montant ne peut être estimé de manière raisonnable. Par conséquent, les dispositions pour ces réclamations ne sont pas incluses dans les états financiers.

13. Intérêts débiteurs – nets	Budget 2013	Réel 2013	Réel 2012
	(en milliers de dollars)		
Produit de l'intérêt	(20) \$	(43) \$	(30) \$
Dépense du prêt à l'intérêt	1 726	1 703	1 799
	1 706 \$	1 660 \$	1 769 \$

Notes complémentaires sur les états financiers de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 octobre 2013

14. Amortissement des immobilisations corporelles	Budget 2013	Réel 2013	Réel 2012
	(en milliers de dollars)		
Amortissement des avoirs productifs de revenu	4 353 \$	4 432 \$	4 275 \$
Amortissement des avoirs ne produisant pas de revenu	3 349	3 323	3 184
	<u>7 702 \$</u>	<u>7 755 \$</u>	<u>7 459 \$</u>

15. État des flux de trésorerie	2013	2012
	(en milliers de dollars)	
Les changements des composantes du fonds de roulement incluent		
Débiteurs	(1 675) \$	1 901 \$
Inventaires	60	1 118
Créditeurs et paie cumulée	1 941	361
Produit constaté d'avance	(26)	(175)
Charges payées d'avance	84	(112)
	<u>384 \$</u>	<u>3,093 \$</u>
Intérêt reçu	<u>43 \$</u>	<u>30 \$</u>
Intérêt payé	<u>1 703 \$</u>	<u>1 799 \$</u>

16. Acquisition des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises durant l'année sont comptabilisées au coût total de 16 560 754 \$ (2012 – 3 302 000 \$) duquel 849 220 \$ (2012 – 156 000 \$) a été acquis à partir des biens apportés par le projet du tunnel d'Ontario Power Generation. Des versements comptants de 15 711 534 \$ (2012 – 3 146 000 \$) ont été effectués pour acheter des immobilisations corporelles.

17. Instruments financiers et gestion des risques

Juste valeur

La juste valeur des prestations de cessation d'emploi postérieures à l'emploi fut déterminée en utilisant une évaluation actuarielle basée sur l'information présentée dans la note 6 des états financiers.

La juste valeur de l'obligation de stabilisation des centrales électriques fut déterminée en utilisant un calcul de la valeur actuelle présenté dans la note 7 des états financiers.

Risque de crédit

La Commission est exposée à un risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Commission a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients. Le risque de crédit est considéré comme négligeable dû au grand nombre de clients.

Risque de la devise

La valeur comptable de l'encaisse totalise 652 958 \$ dollars américains. Ces fonds ont été convertis à l'équivalent canadien à un taux d'un dollar américain qui équivaut à 1,0427 dollars canadiens. La Commission a effectué approximativement 12,5% de ses ventes en devise étrangère en 2013 (2012 – 13,9%). Par conséquent, certains avoirs et revenus sont exposés à des fluctuations de la devise.

Risque des flux de trésorerie

La Commission est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux passifs financiers portant intérêt à taux d'intérêt variable. Par conséquent, la Commission est exposée au risque de flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux d'intérêt commerciaux.

18. Chiffres correspondant aux exercices antérieurs

Certains chiffres comparatifs pour 2012 ont été reclassés pour se conformer à la présentation des états financiers adoptés en 2013.

**Tableau complémentaire d'immobilisations corporelles
de la Commission des parcs du Niagara**
pour l'exercice terminé le 31 octobre 2013
(en milliers de dollars)

	Terrain	Améliorations de terrains	Bâtiments, routes et structures	Équipement et ameublement	Véhicules	Travaux d'immobilisation en cours	2013	2012
Coût								
Début d'année	14 359 \$	17 135 \$	203 239 \$	40 623 \$	8 724 \$	1 860 \$	285 940 \$	284 942 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles			849	1 237	269	15 054	17 409	3 302
Cession d'immobilisations corporelles			(1 330)	(1 255)	(5 193)		(7 778)	(2 304)
Transferts de travaux d'immobilisation en cours			11 275			(11 275)		
Fin d'année	14 359	17 135	214 033	40 605	3 800	5 639	295 571	285 940
Accumulated amortization								
Début d'année			93 131	35 453	8 007		136 591	131 364
Acquisition – amortissement cumulatif			6 051	1 448	256		7 755	7 459
Cession – amortissement cumulatif			(846)	(1 255)	(5 160)		(7 261)	(2 232)
Fin d'année			98 336	35 646	3 103		137 085	136 591
Valeur comptable nette	14 359 \$	17 135 \$	115 697 \$	4 959 \$	697 \$	5 639 \$	158 486 \$	149 349 \$

**Tableau complémentaire de dépenses par objet
de la Commission des parcs du Niagara**
pour l'exercice terminé le 31 octobre 2013
(en milliers de dollars)

	Budget 2013	Réel 2013	Réel 2012
Coût des marchandises vendues	11 087 \$	11 087 \$	11 112 \$
Salaires, rémunérations et prestations	44 249	43 633	41 613
Ventes et divers	2 408	2 547	2 459
Réparation et entretien d'équipement	4 284	3 947	4 235
Matériel et ameublement	2 417	2 260	2 209
Publicité et promotion	2 110	1 418	1 942
Installations	6 117	5 988	5 709
Administration	1 602	1 480	2 219
	74 274 \$	72 360 \$	71 498 \$